

Quelques originalités du vote orléanais

Qui a fait zéro voix ? Où le PS s'est-il démarqué ? Dans quel secteur LREM fait un carton ? Retour sur les élections européennes du 26 mai.

Lilian Maurin

Nathalie Loiseau (LREM), Yannick Jadot (EE), Jordan Bardella (RN) : voilà le tiercé préféré des Orléanais (48,63 % de participation), au soir du 26 mai. Et ce, dans leurs trois circonscriptions. La quatrième position revenant à François-Xavier Bellamy (droite et centre).

Orléans a misé sur le même trio de tête qu'au niveau national mais dans le désordre, puisque les Français ont placé l'extrême droite devant le parti présidentiel et l'écologie.

Voilà pour cette particularité de la cité johannique. Mais à étudier les soixante-six bureaux de vote, il y en a d'autres...

DU PS AU SUD

Exemple dans le canton 5 (La Ferté-Saint-Aubin/La Source). Jordan Bardella y termine à la deuxième place (13,6 %), peut-être favorisé par une dispersion des voix de gauche, puisque Yannick Jadot arrive troisième (13,3 %), suivi par... Raphaël Glucksmann (8,9 %). Une quatrième position pour le candidat PS-Place publique ! Ce sera la seule fois dans un canton orléanais.



DÉCRYPTAGE. Les électeurs d'Orléans ont parfois traduit certaines particularités de la ville dans les urnes. PHOTO D'ARCHIVES PASCAL PROUST

Une hypothèse pour l'expliquer : le poids d'électeurs de La Source, un fief du parlementaire PS et ex-maire Jean-Pierre Sueur, ou d'anciens conseillers généraux PS et PCF (Jean-Pierre Delpont et Michel Ricoud).

Autres spécificités : alors qu'Orléans 1 (plutôt le centre-ville et l'ouest) place François-Xavier Bellamy en troisième (13,3 % et 14,4 % selon la circonscription), devant Jordan Bardella, Orléans 4 (centre-ville et nord-est) le relegue en quatrième posi-

tion, loin derrière les deuxièmes : le porte-parole de l'extrême droite (20,2 %) ou Yannick Jadot (17,3 %).

L'UDMF À LA SOURCE

Saint-Marceau et La Source composent le canton Orléans 2 d'une première circonscription tenue par Stéphanie Rist, députée LREM.

La liste présidentielle y arrive en tête mais ne fait pas son meilleur score même si elle franchit les 35 % dans l'un des bureaux de Bénédicte-Maréchal.

La surprise vient plutôt de l'école Kergomard (La Source) et de la victoire de l'Union des démocrates musulmans français (UDMF ; 15,3 %), devant Les Insoumis et Nathalie Loiseau (*ex aequo* à 13,3 %). C'est aussi ici que la participation s'effondre à 17,15 %.

Elle remonte à 22,8 % à Romain-Rolland, toujours à La Source. Bilan : Loiseau, Bardella, Aubry, UDMF, Jadot.

Par trois fois, c'est à La Source que la liste PS-Place publique arrive troisiè-

me, quand Jordan Bardella atteint la première place dans un bureau (Diderot).

LE RN DISTANCÉ

Pour les bureaux du centre-ville et de l'ouest, les résultats sont plus « classiques » : carton plein pour LREM et quelques percées de François-Xavier Bellamy en troisième position, voire en deuxième dans les bureaux de Louis-Guilloux (22,1 %) et Dessaux (24,1 %), par exemple. Le RN n'est même pas parmi

le trio de tête à Ducerceau où se placent la droite et le centre.

La partie nord-ouest offre aussi ses contrastes : pas de parti lepéniste dans le trio de tête dans un tiers des bureaux, ce qui profite à François-Xavier Bellamy ; et deux pôles position pour EE (19 et 22 %) ou Jordan Bardella (autour de 19 %).

ÉCLATEMENT

L'est orléanais comptait vingt bureaux de vote. Dix-sept fois, Nathalie Loiseau est arrivée en tête. Trois fois pour le Rassemblement national : avec plus de 30 % des voix dans un bureau de l'école Ségelle ; avec 25,4 % dans un bureau de Nécotin (où LREM fait l'un des pires scores avec 13 %) ; et 17,6 % à Gutenberg.

Six fois François-Xavier Bellamy est arrivé deuxième ou troisième. ■

➔ EN BREF

ILS ONT FAIT ZÉRO...

Cinq listes sur trente-quatre n'ont reçu aucun soutien à Orléans : « La Ligne Claire » (Renaud Camus) retirée avant le scrutin ; le Parti fédéraliste européen (Yves Gernigon) ; le Mouvement pour l'initiative citoyenne (Gilles Helgen) ; Neutre actif (Cathy Corbet) ; Évolution citoyenne (Christophe Chalencq). Précisons qu'il fallait imprimer son bulletin pour voter en faveur de certains candidats.